

Réf: Dossier N° 041215

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RESTO D'AFRIQUE SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, LES 2 PLATEAUX LES VALLONS,  
Lot 2550, Ilot 216

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESTO D'AFRIQUE SARL »

Objet : RESTAURATION, FORMATION ET RECRUTEMENT, COMMERCEB GENERAL, PRESTATIONS DIVERSES Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, LES 2 PLATEAUX LES VALLONS,  
Lot 2550, Ilot 216

Dirigeant(s) : Mlle EZO NIAMKE MARIE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05681 du 27/09/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27311/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

